

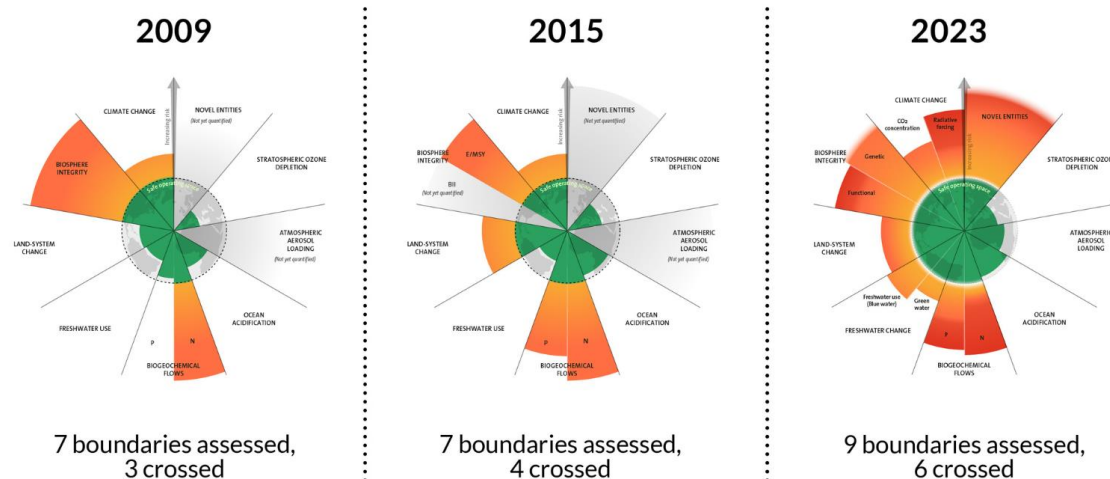
APPEL D'OFFRE N°2025-02

ACV et biodiversité

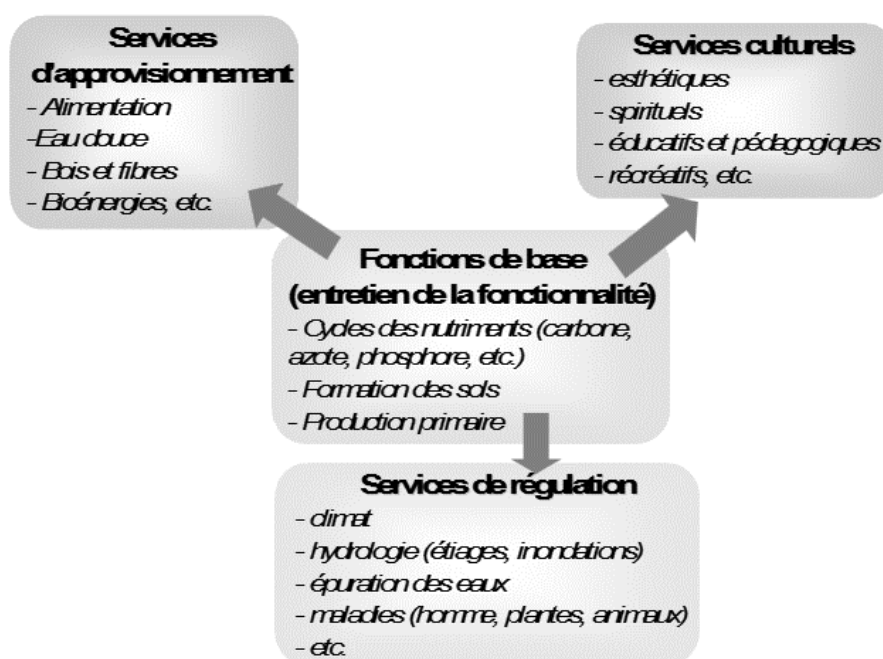
Date limite de rendu : 31/03/2025

Table des matières

1.	Contexte et objectifs	3
1.1	Contexte	3
1.2	Enjeux	3
1.3	Objectifs et bénéfices attendus de l'étude	5
2.	Description des prestations	6
2.1	Contenu de l'étude	6
2.1.1	Etat de l'art	6
2.1.2	Cas d'étude	6
2.1.3	Recommandations	7
2.2	Plan de travail	8
3.	Réunions & livrables	9
4.	Planning	9
5.	Cadre budgétaire	9
6.	Modalités de réponse et critères d'attribution	10
6.1	Dépôt des projets	10
6.2	Critères d'évaluation	10



Au-delà de la destruction de notre unique lieu de vie, cette atteinte à la biodiversité résulte en une diminution des services apportés par les différents écosystèmes (« ecosystem services »), ce qui pénalise l'activité économique mondiale.



1

Il s'agit donc de **mieux mettre en valeur cet « Endpoint »** à la fois dans les évaluations quantifiées environnementales, puis dans les recommandations construites à l'aide de ces évaluations, et enfin au sein des décisions, afin de minimiser les atteintes à la biodiversité pour limiter, voire réduire, le dépassement des limites planétaires.

De fait, les experts ACV considèrent souvent comme moins incertain de travailler au niveau des « **midpoint** ». Ainsi, les travaux européens PEF (fondés par un groupe large d'experts ACV européens et par la DG JRC et la DG ENV) ont publié une liste d'indicateurs midpoint recommandée. Ces indicateurs midpoint servent d'ailleurs de base aux futures obligations réglementaires européennes de

¹ Source : https://ceres.ens.psl.eu/IMG/file/E_Brahic%20ENS_2013.pdf

communication de la performance environnementale des produits au sein du Passeport Digital Produit (DPP), dans le cadre des règlements sur les produits de construction (CPR) et le règlement écodesign de produits durables (ESPR). De plus, la méthode d'agrégation proposée par PEF ne permet pas de disposer directement d'un indicateur concernant la biodiversité.

Toutefois, la production de rapports d'ACV fondés sur les seuls 16 indicateurs PEF (pratique courante) n'apporte pas une aide complète directe à la prise de décision visant à préserver, voire à restaurer, la biodiversité. Une méthode comme LANCA, ainsi que la monétarisation des impacts environnementaux (voir ISO 14008 et les études de SCORE LCA) sont toutefois des approches permettant de prendre **partiellement** (sols pour LANCA...) en compte les **atteintes aux services écosystémiques**.

Comment mieux utiliser les midpoints pour traiter les problématiques associées à la biodiversité ?

Existe-t-il donc des méthodes complémentaires à l'interprétation des 16 indicateurs classiques PEF qui pourraient être intégrées, de façon rapide et fiable, aux travaux d'ACV, afin d'éclairer systématiquement les décisions en matière de biodiversité (réduction des atteintes à la biodiversité et plus spécifiquement aux services écosystémiques) ? Cet éclairage formel serait un préalable indispensable à la prise de décision.

1.3 Objectifs et bénéfices attendus de l'étude

L'objectif de cette étude est de fournir un état des lieux à jour de la prise en compte de la biodiversité en ACV, et des recommandations pratiques pour prendre en compte la biodiversité, notamment au cours de la phase d'interprétation des études d'ACV.

2. Description des prestations

2.1 Contenu de l'étude

2.1.1 Etat de l'art

La première partie de l'étude visera à réaliser un état de l'art sur la prise en compte de la biodiversité dans les ACV, et notamment de :

- Recenser les **travaux de recherche** en cours visant à utiliser l'ACV pour **mesurer les impacts sur la biodiversité** (Swedish life cycle Institute, JRC, UNEP/LCI, UNEP/GLAM etc.), leurs livrables actuels et à venir (préciser les dates), et en analyser les principales avancées et limites,
- Identifier les **travaux de quantification** de la **perte de biodiversité** et de l'**atteinte aux services écosystémiques**, et les catégories d'impacts pertinentes² (incluant notamment les facteurs de caractérisation, de normalisation et de pondération pertinents). On précisera les pratiques appliqués aux ACV de produits, et au-delà, envisager s'il est pertinent de les utiliser localement (usine ou projet), et avec quelles précautions,
- Identifier des **études & projets ACV** dont les conclusions ont traité / **évalué les impacts sur la biodiversité** et ont été publiées : quelles **méthodes d'impacts** sont préférées (orientées problème, dommage ou monétisation, facteur de caractérisation, indicateurs ...) ? Il s'agira aussi d'identifier les effets potentiels de ces études & projets sur la communauté scientifique et les praticiens : **quels consensus** se sont dégagés ? Quelles critiques ont-elles suscitées ? Quelles applications récurrentes sont pratiquées ?
- Identifier les **réglementations** actuelles (CSRD), et à venir, intégrant des **exigences d'information concernant la biodiversité** touchant les organisations (cf. ACV-O) et/ou les produits et services, et analyser dans quelle mesure l'ACV permet d'y répondre, ou devient même indispensable pour y répondre.

Cette phase bibliographique identifiera aussi de façon qualitative les **aspects de la biodiversité non traités à date par la pratique d'ACV**, en fournissant les raisons couramment évoquées.

Les travaux N°2013-01 publiés par SCORE LCA serviront de point de départ pour la restitution des livrables du présent projet, i.e. ici il s'agira d'identifier les nouveautés au sein de la bibliographie, et l'influence de ces nouveautés sur les précédentes conclusions.

La bibliographie permettra d'identifier des recommandations préliminaires de pratique qui seront testés à l'aide des cas d'étude.

2.1.2 Cas d'étude

Les cas d'étude permettront de valider les propositions et soutiendront la genèse des recommandations pratiques finales.

Le prestataire, au vu de sa connaissance du domaine, et des livrables de la phase bibliographique précédente, proposera deux cas d'études appropriés à tester les recommandations, et notamment à illustrer comment cette pratique apporte des compléments spécifiques de recommandation par rapport à l'usage unique des 16 indicateurs PEF.

A titre d'exemple, les deux cas suivants sont proposés :

² Exemple : étude SCORE LCA sur l'Indicateur ressources renouvelables (référence N°2018-05, 11/2019,». Est-ce qu'une méthode de pression des activités (produits, services, sites) sur les écosystèmes pourrait voir le jour à l'image de « l'indicateur de pression sur les ressources renouvelables » présenté dans ce rapport, qui lui-même rebondit sur l'indicateur de pression sur la ressource en eau (cf. projet en cours).

- 1) **Prise en compte des impacts biodiversité** à l'aide de l'ACV lors d'un gros **projet d'infrastructures**,
- 2) **Restauration de services écosystémiques**.

Les cas d'étude serviront d'illustration de recommandations. Ils seront didactiques pour les membres de SCORE LCA.

2.1.3 Recommandations

Des recommandations pratiques pour les entreprises seront produites au vu du travail réalisé précédemment, et notamment du test des recommandations préliminaires. Ces recommandations devront rester applicables de façon générale (i.e. pour tout type d'entreprise ou d'organisation).

Des perspectives seront présentées pour tenir compte des livrables à venir des différents travaux de recherche en cours, ainsi que des réglementations à venir. Ces perspectives intégreront une évaluation des besoins de développement (e.g. bases de données) afin d'atteindre une meilleure production de recommandations, à l'aide de l'ACV, pour réduire les atteintes à la biodiversité des organisations et des produits et services.

2.2 Plan de travail

Trois étapes seront suivies :

Etapas	Description
1	Elaboration détaillée de la problématique Projection des choix méthodologiques et modes de travail Ce travail consistera surtout à approfondir les éléments présentés dans l'offre commerciale et à cadrer certains aspects, notamment le choix des cas d'étude. <i>Présentation en réunion de lancement → production et envoi d'un compte rendu de lancement au comité de suivi qui pourra formuler des commentaires</i>
2	Présentation de l'ensemble des résultats de l'état de l'art, l'éclairage sur les enjeux et l'avancement des cas d'études (présentés et choisis en point intermédiaire, avant la réunion intermédiaire, afin de présenter de premiers résultats des travaux). → Production et envoi d'un rapport intermédiaire regroupant le travail réalisé à ce stade avant la réunion intermédiaire, au comité de suivi, qui produira des commentaires (pendant et après la réunion).
3	Présentation finale des résultats et enseignements issus cas d'étude et des recommandations au sein du rapport final, suite aux échanges tenus en réunion intermédiaire et aux commentaires reçus sur le rapport intermédiaire. L'objectif de cette phase : produire un rapport final répondant à l'ensemble des objectifs du projet, avant la tenue de la réunion finale qui permettra la présentation des apprentissages et des résultats de l'étude. → Production et envoi d'un rapport final provisoire complet au comité de suivi au moins 15 jours avant la réunion finale, permettant aux membres de SCORE LCA de produire des commentaires avant, pendant et éventuellement après cette réunion.

3. Réunions & livrables

Les livrables attendus et leur date de rendu sont synthétisés dans le tableau suivant :

Réunions	Livrables	Planning
Lancement	1 rapport de lancement (cadrage) incluant une présentation du plan de travail détaillé (CR de réunion)	Envoi du rapport J+10 jours ouverts après de début des travaux
Intermédiaire	1 rapport intermédiaire en français incluant la présentation de la synthèse de l'état de l'art et des premiers éléments clés + CR de réunion	Envoi du rapport J-10 jours ouverts avant la réunion intermédiaire
Finale	1 rapport final provisoire 1 synthèse provisoire + CR de réunion	Envoi du rapport final provisoire J-15 jours ouverts avant la réunion finale Envoi des livrables finaux environ 1 mois après la réunion finale
Webinaire (*)	1 support de présentation (Powerpoint ou équivalent) en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude	1 mois après la réunion finale
	Module de formation (court, à destination des débutants)	1 à 2 mois après la réunion finale

Pour chacune de ces réunions, l'équipe préparera des supports de type PPT ou PDF et les mettra à disposition de SCORELCA.

Une des deux dernières réunions (intermédiaire ou finale) s'effectuera en présentiel (à Paris). Le choix de la réunion en présentiel sera réalisé lors de la réunion de lancement.

(*) Cette réunion réalisée après la réunion finale aura pour but de présenter les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres actifs, des membres partenaires et de toute personne que SCORE LCA souhaitera inviter.

4. Planning

La durée prévisionnelle de l'étude est de 9 mois environ, avec un **démarrage souhaité en avril 2025**.

5. Cadre budgétaire

Le budget prévu est d'environ **40 000 Euros hors taxes**. L'offre pourra intégrer des options éventuelles à discuter.

6. Modalités de réponse et critères d'attribution

6.1 Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de SCORE LCA : www.scorelca.org

Attention les réponses sont limitées à 30 pages.

Les réponses sont à retourner pour le **31/03/2025 dernier délai** (date d'envoi du courriel).

Chaque dossier doit impérativement être fourni :

- par dépôt à l'adresse :

<https://www.scorelca.org/scorelca/appels-offres.php>

- ET par courriel à :

contact@scorelca.org

6.2 Critères d'évaluation

- **Conformité des réponses** aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par SCORE LCA,
- **Qualité et l'argumentation** de la réponse,
- **Compétences** de l'équipe présentée par le(s) candidat(s) et particulièrement ses connaissances concernant les méthodes d'évaluation ACV et dans les problématiques liées à la biodiversité,
- Maîtrise et expérience démontrée de l'équipe présentée par le(s) candidat(s) dans **la gestion de projet, la production de livrables didactiques, et la communication vers le public de rapports à contenu scientifique**,
- **Qualité et la disponibilité** de l'équipe présentée par le(s) candidat(s) pour la réalisation du projet (un changement des membres de l'équipe présentée par le(s) candidat(s) en cours de mission devra être soumis à SCORE LCA et sera discuté afin de s'assurer que le remplaçant apporte les compétences du précédent),
- **Complémentarité des compétences** mises en œuvre, pouvant nécessiter de former un partenariat de candidats,

Enfin, **l'aspect pédagogique** du projet pendant les réunions sera un élément différenciant.

Nota : Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue pourra se voir proposer de participer, à la demande de SCORE LCA, à des **actions de valorisation des résultats** acquis au terme de ce projet (préparation de publications, participation à des séminaires...) : il est demandé d'intégrer une partie couvrant ce point au sein de l'offre (incluant votre réflexion sur les moyens de valorisation).

L'équipe proposée dans la réponse devra être celle qui réalise l'étude. La modification de l'équipe candidate après le dépôt de la réponse pourra remettre en cause le choix des membres de SCORE LCA.